

Paiement dû à Amazon sous 30 jours

Vendu par Brico concept

TVA FR76813916319

REDUCIO
173 RUE DU MARÉCHAL FOCH
LINGOLSHEIM, BAS-RHIN, 67380
FR

Date de la facture/Date de la livraison	19 mars 2024
Numéro de la facture	INV-FR-160760131-2024-3291
Termes de paiement	Net 30
Numéro de compte	A15SNG5Z766BJ2
Total à payer	13,49 €

Veillez contacter le Service Client en visitant le lien suivant: www.amazon.fr/contact-us

Adresse commerciale

REDUCIO
Immeuble Espalys RDC, 5 rue du Talus
Illkirch-Graffenstaden, Bas-Rhin, 67400
FR
TVA FR90750635690

Adresse de livraison

Frédéric MAS
1, Rue Charles de Coulomb, SYNERLAB
DEVELOPPEMENT
Orleans, 45100
FR

Vendu par

Brico concept
43
rue de Liège
Paris, 75008
FR
TVA FR76813916319

Informations de la commande

Date de la commande	19 mars 2024	Numéro de commande client	BC-205029
Numéro de la commande	171-1412159-1640332		
Commandé par	REDUCIO		

Informations de paiement

Nom de la banque	Deutsche Bank (FR)
Adresse de la banque	6-8 BISHOPSGATE, LONDON, EC2P2 GB
Nom du compte	Amazon Payments Europe S.C.A
IBAN	GB04 DEUT 4050 8122 6602 12
BIC/SWIFT	DEUTGB2LXXX

Numéro de référence INV-FR-160760131-2024-3291

Merci d'inclure TOUS les numéros des factures/références Amazon payées dans votre avis de paiement

- ou -

D'envoyer toutes les informations relatives à votre paiement (numéros des factures, montant total et date du paiement) par email à

ar-fr-businessinvoicing@amazon.fr

Détails de la facture

Description	Qté	Prix Unitaire HT	Taux TVA	Prix Unitaire TTC	Total TTC
Pâte à joint Gebatout 2 GEB 500 g - 103982 Information indisponible sur les pièces détachées ASIN: B008ET5YX2	1	11,24 €	20 %	13,49 €	13,49 €
Livraison		0,00 €		0,00 €	0,00 €

Montant dû13,49 €

Palement dû à Amazon sous 30 jours

Taux TVA	Total HT	TVA
20 %	11,24 €	2,25 €
Total	11,24 €	2,25 €

Veillez vous référer à la première page pour les informations de paiement

Mentions obligatoires : Escompte pour paiement anticipé : néant. En cas de paiement de retard, le taux d'intérêt des pénalités applicable est égal à 1,5 % par mois. Une indemnité forfaitaire de 40 euros est aussi applicable au titre des frais de recouvrement.